

LES RECOMMANDATIONS PUBLIÉES AU QUÉBEC

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Je suis très inquiet de voir que nous nous attaquons au racisme sur une base régionale . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. En toute déférence, je tiens à signaler au député que l'introduction de sa première question était très longue. Pourrait-il maintenant simplement poser sa question supplémentaire?

M. Marchi: Monsieur le Président, je voudrais donc savoir, étant donné que la Commission des droits de la personne du Québec a consacré deux années et \$300,000 à l'étude de ce problème, si le gouvernement est disposé à mettre en œuvre certaines de ses recommandations, notamment des programmes de promotion sociale, plutôt que de s'en tenir aux généralités auxquelles ont eu droit les Canadiens depuis deux mois?

L'hon. Jack Murta (ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur le Président, le député ne s'adresse pas à la bonne assemblée législative. C'est à mes collègues de l'Assemblée législative du Québec qu'il faudrait poser cette question. Le gouvernement fédéral et moi-même avons déclaré que nous ferions tout en notre pouvoir pour nous assurer de faire disparaître le racisme du Canada.

* * *

● (1150)

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

LES ÉNERGIES DE REMPLACEMENT—L'INCIDENCE DE L'EXPOSÉ ÉCONOMIQUE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Elle résulte des profondes inquiétudes soulevées par les coupures annoncées la semaine dernière dans le domaine des sciences, de la recherche et du développement. Le gouvernement estime-t-il que les économies d'énergie, l'énergie solaire, l'énergie éolienne et les autres énergies de remplacement ont leur importance si l'on veut atteindre, d'ici quelques années, son objectif d'autosuffisance dans le domaine énergétique? Si oui, pourquoi le gouvernement a-t-il choisi de supprimer la division de l'énergie du Conseil national de recherches, ainsi que quelque 200 contrats de recherche qui aidaient une industrie de haute technologie encore toute jeune, mais importante et en expansion, dans ce domaine important?

M. Waddell: Dans le secteur privé.

L'hon. Thomas Siddon (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, le gouvernement reconnaît l'importance des recherches sur les énergies de remplacement. Il n'en demeure pas moins, comme l'a dit le ministre des Finances jeudi dernier, que, pour des raisons qu'il a clairement expliquées à la Chambre, nous ne pouvons nous permettre tout ce qui serait souhaitable. Remarquons que des projets concernant les énergies de remplacement continueront à être financés en vertu d'un certain nombre de programmes, notamment les nouvelles initiatives du programme de développement industriel et régional, annoncées récemment par mon collègue, le ministre du Développement industriel régional, le programme d'aide à la recherche industrielle et d'autres initiatives du gouvernement fédéral. Il existe d'autres sources de

Questions orales

financement, et les responsables de ces projets et de bien d'autres dans le secteur privé, pourront y avoir accès.

[Français]

LA DÉCISION DE METTRE FIN À UN PROGRAMME DIRECTEMENT RELIÉ À LA RECHERCHE DANS L'INDUSTRIE PRIVÉE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je désire poser un question supplémentaire au président du Conseil du Trésor. Est-ce qu'il pourrait expliquer comment il se fait que, étant donné la politique du gouvernement de mettre l'accent sur la recherche dans le secteur privé, le gouvernement a choisi de terminer un programme qui était relié strictement à la recherche dans l'industrie privée et qui était responsable, par exemple, pour 90 p. 100 de la recherche du gouvernement fédéral dans le secteur de l'industrie solaire et de 90 p. 100 de la recherche du gouvernement fédéral dans le secteur de l'industrie de fusion pour une autre source d'énergie alternative. Pourquoi, malgré la politique déclarée, le gouvernement a-t-il agi dans cette direction?

M. le Président: A l'ordre! Le député sait très bien que sa question est posée et que c'est maintenant au ministre d'y répondre.

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, pour répondre à mon collègue d'Ottawa-Centre, j'aimerais simplement encore souligner ce que le ministre vient de mentionner. On a examiné, bien entendu, dans ce secteur-là, comme dans beaucoup d'autres secteurs, les programmes déjà existants, les programmes qui étaient de moindre priorité, les programmes qui pouvaient être sujets à certaines coupures et d'autres programmes qui pourraient être introduits, comme le mentionnait mon collègue, pour remplacer l'activité et rencontrer les objectifs du gouvernement dans le domaine spécifique de la recherche et du développement.

* * *

[Traduction]

LE MONNAYAGE

LA FRAPPE POSSIBLE D'UNE NOUVELLE PIÈCE DE UN DOLLAR

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Comme il le sait, les distributeurs de bonbons à un sou et les machines à laver à 25c. sont pratiquement des pièces de musée. Étant donné l'évolution qui s'est faite et l'usage accru des distributeurs automatiques par les Canadiens, pour les produits alimentaires, les transports, l'entretien de la maison et les loisirs, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si l'on envisage de demander à la Monnaie canadienne de se préparer à produire une nouvelle pièce de un dollar? Peut-il nous garantir que des efforts seront faits pour que cette pièce soit acceptée avant que l'on commence à la frapper?

L'hon. Harvie Andre (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le Président, je suis heureux de déclarer à la députée que la Monnaie est extrêmement prudente et qu'elle est prête à répondre à une demande de ce genre du gouvernement. Toutefois, aucune n'a encore été présentée. Il y a des ramifications qui touchent de nombreux secteurs de notre société et de notre économie et, lorsque le gouvernement aura pris une décision à cet égard, il procèdera certainement à d'importantes consultations avec les parties intéressées.